



09-07-2026

Le permis de construire de la future école des Vaîtes est délivré

Le permis de construire de la future école des Vaîtes a été délivré. Cette décision acte le choix d'une construction neuve plutôt que la réhabilitation de l'ancienne école Tristan Bernard, une orientation annoncée par le maire Ludovic FAGAUT, qui souhaitait statuer rapidement entre les deux scénarios étudiés.

Les analyses techniques, fonctionnelles et financières menées ces derniers mois ont conduit à privilégier la construction d'un nouvel équipement. Pour un coût estimé à environ 12 M€, comparable à celui d'une réhabilitation, cette solution répond davantage aux besoins actuels et futurs du quartier.

L'école des Vaîtes accueillera les élèves de maternelle et d'élémentaire au sein d'un même équipement, avec une restauration scolaire commune. Cette organisation facilitera le quotidien des familles tout en offrant un cadre de travail cohérent à la communauté éducative.

Le projet prévoit des espaces intérieurs modernes, lumineux et accessibles à tous les élèves, notamment ceux en situation de handicap. Les abords de l'établissement seront sécurisés et les espaces extérieurs offriront un accès direct à un environnement naturel ainsi qu'aux potagers pédagogiques, favorisant les activités de plein air et les apprentissages.

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

À l'inverse, la réhabilitation de l'école Tristan Bernard présentait plusieurs contraintes importantes : la nécessité de reloger les élèves pendant une année scolaire en raison des travaux de désamiantage, des difficultés à regrouper les classes maternelles et élémentaires sur un même site, l'intégration complexe de la restauration scolaire, des espaces extérieurs limités dans un environnement contraint par la proximité de la voie ferrée ainsi qu'une capacité d'évolution réduite.

La future école accueillera les enfants actuellement rattachés à l'école Tristan Bernard ainsi que ceux du futur quartier des Vaîtes. Ce projet s'inscrit dans l'aménagement de ce nouveau quartier, dont les orientations ont été confirmées : une urbanisation à taille humaine, avec des immeubles de hauteur réduite, l'abandon du projet de parking silo et la volonté de développer un quartier conciliant ville et nature.

-

Guillaume BAILLY, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme, à l'environnement, aux espaces verts, à la biodiversité et à la propreté, a rencontré, mercredi 8 juillet, les jardiniers des Vaîtes sur les parcelles qu'ils cultivent. Cette rencontre lui a permis de témoigner la considération portée à leur activité, tout en restant à leur écoute.

À cette occasion, il a réaffirmé la place centrale que l'espace naturel, les potagers et les jardiniers occupent dans le projet urbain des Vaîtes, tel qu'il souhaite désormais le redéfinir et le concrétiser.

Il a également apporté des précisions sur la poursuite du processus de régularisation conduit par la Ville de Besançon et l'aménageur Territoire 25. Celui-ci prévoit l'attribution, par la collectivité et l'aménageur, d'un lopin individuel dans le futur quartier aux jardiniers souhaitant poursuivre leur activité. Une cinquantaine d'entre eux ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette proposition et leurs demandes seront examinées en priorité.

Télécharger les photos de la visite : <https://fromsmash.com/Rencontre-jardiniers-des-Vaites>

Contacts

Guillaume BAILLY - Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme, à l'environnement, aux espaces verts, à la biodiversité et à la propreté

Pascal MILLARD - Directeur département Urbanisme

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr